
Dossier 03 — Assureurs (souscripteurs, courtiers, MGA)

Public : souscripteurs RC, E&O, cyber et D&O ; courtiers ; programmes spécialisés IA.

Message (Sébastien, 01/10) : les assureurs n'assurent plus certains clients faute de traçabilité, de contrôle et de preuves. ELYSÉA vise à rendre leurs clients assurables en fournissant ces trois éléments : une trace par réponse, un contrôle avant et après le modèle, une preuve mesurée scellée.

Identité : infrastructure cognitive éthique embarquable par SDK. ELYSÉA n'est ni compagnon, ni chatbot, ni coach, ni thérapeute, ni produit de bien-être, ni dispositif médical.

Ce que ce dossier n'affirme pas : aucune source ouverte ne dit qu'une couche de trace et de preuve suffit à obtenir une couverture. C'est l'hypothèse qu'ELYSÉA propose de vérifier avec un assureur, pas un fait.

I. Son problème

- **Le marché se retire.** L'exclusion ISO de l'IA générative pour la RC générale est en vigueur depuis le 01/01/2026 ; les commissaires d'assurance ont approuvé « more than 80 percent » des demandes d'exclusion (selon The Information, cité par CSIS) [S-ASS-01].
- **La cause est nommée : l'asymétrie d'information.** « Carriers cannot see which models their insureds are running and for what applications. » [S-ASS-01]
- **Les formulaires existent :** CG 40 47, CG 40 48, CG 35 08 ; certains assureurs posent une exclusion absolue de l'IA sur D&O, E&O et responsabilité fiduciaire [S-ASS-10] [S-ASS-11].
- **Sans exclusion, l'assureur se retire :** « they might just walk away from the risk » (Verisk, cité) [S-ASS-10].
- **Le contentieux monte :** l'article d'Insurance Journal fait état d'une hausse de 978 % des procès liés à l'IA entre 2021 et 2025 [S-ASS-10].

2. Ce qu'il doit comprendre, prouver et utiliser

Point	État de l'art	Source
La couverture affirmative existe	aiSure (Munich Re) couvre sous-performance, hallucinations, biais ; indemnisation « based on measurable performance data » ; capacité annoncée jusqu'à 15 M	[S-ASS-02] [S-ASS-03]
La couverture exige une mesure ou une certification	Armilla/Lloyd's : « Each policy includes independent AI system certification and risk reporting » ; plafond annoncé 25 M\$	[S-ASS-04] [S-ASS-05]
Un référentiel de souscription existe	AIUC-1, domaines A à F, mis à jour au T3 2026	[S-ASS-06]
L'IA se trompe de façon systématique	« AI is systematic – meaning it will continue to make these mistakes until they are identified and corrected »	[S-ASS-02]
Une mesure vaut par sa méthode	incertitude, juges validés, jeu caché	[S-MES-01] [S-MES-09] [S-MES-10]

3. Correspondance avec AIUC-1 (intitulés exacts [S-ASS-07] [S-ASS-09])

Contrôle AIUC-1	Ce qu'ELYSÉA apporte	Pièce	Reste à la charge de l'assuré ou d'un tiers
Coo1 Define AI risk taxonomy	4 interdits + 11 types d'urgence	elysea-core:functions/src/core/-guardian/checks/d0LimitCheck.-ts:10-11@a5b9780e · elysea-core:functions/src/core/-safety/emergencyDirectory.ts:-17-29@a5b9780e	Taxonomie propre à son métier
Coo2 Conduct pre-deployment testing	Campagne 4 bras préenregistrée	elysea-tests-e2e:audits/-PROTOCOLE_CAMPAGNE_4BRAS_3TIRS_-SCELLE_2026-08-28.md:3@c9898dd3	Résultats : à mesurer — campagne en cours ; approbations signées de l'assuré [S-ASS-08]
Coo3 Prevent harmful outputs	Contrôle après modèle, violation = réponse bloquée	elysea-core:functions/src/core/-pipeline/validateLLMResponse.-ts:1094@a5b9780e	—
Coo4 Prevent out-of-scope outputs	Restrictions ajoutées par le constructeur (durcir seulement)	elysea-sdk:GUIDE_INTEGRATION_-CONSTRUCTEUR.md:13@5ff4916	Définir son périmètre
Coo6 Prevent output vulnerabilities	Garde d'entrée OWASP LLMOI	elysea-core:functions/src/core/-security/owaspInputGuard.ts:5@a5b9780e	Sécurité de son application
Coo5, Coo7, Coo8, Coo9	Non couverts par une pièce aujourd'hui	—	Assuré
Co10-Co12 Third-party testing	Aucun test tiers aujourd'hui. Banc public réannotable décidé le 01/10, pas construit	—	Tiers indépendant
Eoo2 / Eoo3 Plans de défaillance	Document de gouvernance, pas du logiciel	holding-seb-docs:conformite/-PROCEDURE_INCIDENT_2026-09-10.-md:1@8560b37 (procédure ELYSÉA V1.0, non encore validée par le fondateur)	Plan de l'assuré, responsable nommé
Eo15 Log AI system activity	Attestation par réponse, empreinte du build, journal d'audit	elysea-core:functions/src/core/-attestation/-interactionAttestor.ts:4@a5b9780e · elysea-core:functions/src/core/-sdk/sdkGuardianAuditHandler.ts:-3@a5b9780e	Conservation chez l'assuré

4. Objections fréquentes et réponses

Objection	Réponse
<i>Vos chiffres ?</i>	Il n'y en a pas encore. Ils sortiront de la campagne : à mesurer — campagne en cours. Aucun chiffre interne antérieur n'est proposé comme base de souscription.
<i>Qui a vérifié ?</i>	Personne d'extérieur aujourd'hui. En interne : juges mécaniques et panel de 3 juges validés sur des jeux tenus à l'écart (amendement R-70, statut proposé, branche de e2e #517 : <code>elysea-tests-e2e:audits/-AMENDEMENT_R70_SENS_DECOUPE_STRUCTURELLE_2026-10-01.md:46@67316397</code>) ; validation juge/humain D23 assurée par l'annotation de Sébastien après le pilote. Co10-Co12 exigent un tiers : ELYSÉA ne le remplace pas.
<i>Le modèle change, votre preuve aussi.</i>	Chaque attestation porte l'empreinte du build qui a répondu (<code>elysea-core:functions/src/core/-attestation/interactionAttestor.ts:155@a5b9780e</code>) : la preuve est rattachée à une version précise. Le modèle est celui de l'assuré.
<i>Et si l'assuré désactive la couche ?</i>	Il ne peut pas l'affaiblir par configuration : refus 400 (<code>elysea-core:functions/src/endpoints/-sdkSurface.ts:139@a5b9780e</code>). Il peut en revanche ne pas l'utiliser du tout : l'attestation absente devient alors le signal.

5. Conformité qui le concerne

- AI Act art. 26 §6 (journaux d'au moins six mois pour un déployeur de système à haut risque) [S-DRT-01] : la trace par réponse sert cette obligation lorsqu'elle s'applique à l'assuré.
- RGPD : la trace ne doit pas devenir un stock de contenus personnels. Décision : l'assureur reçoit des attestations et des agrégats, **jamais** le contenu des conversations.

6. Parcours proposé

1. Lecture de ce dossier et du protocole.
2. Atelier de correspondance AIUC-1 / grille de souscription de l'assureur.
3. Définition, avec l'assureur, de la mesure qui ferait foi (bancs, seuils, juges) — **avant** la publication des résultats, pour éviter tout ajustement a posteriori.
4. Publication des résultats de campagne et dépôt à DOI.
5. Pilote sur un assuré volontaire, à l'ouverture des ventes.

7. Offre et tarif

Aucune offre réservée aux assureurs : ELYSÉA ne vend rien à l'assureur. L'assuré paie la grille constructeur ou Équipes (voir dossiers 01 et 02, `elysea-web:src/lib/publicFacts.ts:44-56@00c9c89`).

8. Prochain pas concret

Proposer à un souscripteur spécialisé IA un atelier d'une heure sur la section 3 (correspondance AIUC-1), sans engagement, une fois les résultats de campagne publiés. Aucun contact n'est pris par cette mission.

Sources du dossier

S-ASS-01 · S-ASS-02 · S-ASS-03 · S-ASS-04 · S-ASS-05 · S-ASS-06 · S-ASS-07 · S-ASS-08 · S-ASS-09 · S-ASS-10 · S-ASS-11 · S-MES-01 · S-MES-09 · S-MES-10 · S-DRT-01